

Éducation. Ils dénoncent le manque d'AESH à Canisy

Grogne des parents d'élèves au collège

Pas de cours hier pour les élèves du collège Jean-Follain à Canisy. Les parents d'élèves et les enseignants ont en effet bloqué cet établissement d'environ 300 collégiens pour protester contre un manque de moyens mis en œuvre par l'Éducation nationale pour les enfants en situation de handicap.

« En juin dernier, nous avons alerté sur le manque d'AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap) dont souffrait le collège, explique Daniel Reyssat, représentant des parents d'élèves. On a quatre AESH, dont une pour l'Unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis). On estime qu'il en faudrait entre 10 et 13 pour soutenir les élèves qui ont droit à cette aide, dont cinq devraient avoir un suivi individualisé. »

« Aujourd'hui, il n'existe qu'un accompagnement mutualisé, au mieux de 8 heures hebdomadaires pour ces derniers, et entre 2 et 6 heures par semaine pour les autres. Les élèves de Jean-Follain n'ont pas le soutien qui leur est légalement dû. L'inspection académique est hors la loi. »

Le mouvement, qui a paralysé le fonctionnement éducatif du collège, témoigne d'un ras-le-bol des familles et de l'équipe éducative mise à mal comme les élèves en situation de handicap. « On espère ainsi se faire entendre, que notre cri d'alarme porte ses fruits. »

Ce lundi, les parents d'élèves ont aussi adressé un courrier au directeur académique, Stéphane Vautier.

L'administration a fait savoir que les moyens étaient déterminés « en fonction des besoins spécifiques de chaque élève, tels qu'ils sont définis par les notifications de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées). Sur les 21 élèves notifiés, tous ne nécessitent pas un accompagnement individuel permanent. C'est pourquoi nous avons opté pour un dispositif avec quatre AESH en service partagé. »

Pour le rectorat, « ce mode d'organisation permet de répondre aux besoins réels des élèves, tout en offrant une certaine flexibilité. Un accompagnement mutualisé est parfois plus adapté, car les besoins d'un élève peuvent varier au cours de la journée. Et un AESH peut ainsi intervenir auprès de plusieurs élèves en fonction des moments où ils en ont le plus besoin. L'objectif est de garantir que chaque élève bénéficie d'un accompagnement adapté, tout en optimisant les ressources disponibles pour l'établissement. »

L'administration précise que « les cadres définis par l'Éducation nationale » sont respectés et que le dispositif en place à Canisy permet à « chaque élève en situation de handicap de réussir dans les meilleures conditions possibles ».

Gilles PATRY



Le collège Jean-Follain de Canisy a été bloqué hier. Gilles PATRY